



















Quel devrait être le rôle de l'UNESCO *quant aux parties prenantes extérieures au système des Nations Unies*, telles que les gouvernements nationaux, les fournisseurs d'accès à Internet, la société civile et les utilisateurs individuels, par rapport aux questions spécifiques de l'accès en ligne à l'information et à la connaissance, de la liberté d'expression, de la vie privée et des dimensions éthiques de la société de l'information ?



